

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT**

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NOM DU PRODUIT                            | <b>2Y 100% JB TRACKER CERTIFICATE ON CPNS ON CYBERSECURITY STOCKS WITH 200% PARTICIPATION</b>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| IDENTIFICATEURS DE PRODUIT                | Code ISIN : CH0328481301; Valeur : 32848130                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| INITIATEUR PRIIP                          | Banque Julius Baer & Cie. SA, Succursale de Guernesey ("Julius Baer") ( <a href="https://derivatives.juliusbaer.com/en/home">https://derivatives.juliusbaer.com/en/home</a> )<br>Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations. L'initiateur PRIIP fait partie du Julius Baer Group.                                                        |
| AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP | Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE. |
| DATE ET HEURE DE PRODUCTION               | 29 octobre 2026 09:44:08 Heure d'Europe centrale                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

**VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.**

**1. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**TYPE :** Billets régis par le droit suisse.

**DURÉE :** La durée de ce produit se termine à la Date de Remboursement Final, sauf si le produit a déjà été résilié ou remboursé.

**OBJECTIFS :** Les certificats indiciaires sont des instruments financiers qui vous permettent de bénéficier de la participation à toute performance positive des multiples sous-jacents assorti d'un panier. Les Produits reflètent les fluctuations de valeur du Paniers de Sous-jacents. De ce fait, si la valeur du Panier augmente, vous profitez proportionnellement de la hausse de la valeur du Panier. Si la valeur du Panier diminue, vous profitez proportionnellement de la baisse du Panier sous-jacent. De ce fait, la perte potentielle associée à un investissement dans ce Certificat indiciaire est liée à la performance négative des Sous-jacents et est limitée au montant investi. Pour déterminer la performance du Panier, il convient de tenir compte de la Pondération de chaque Sous-jacent. Étant donné que le montant de remboursement final de chacun des sous-jacents, et donc la valeur du panier des sous-jacents, est plafonné à un certain niveau, le montant de Remboursement final du Produit est également plafonné.

**REMBOURSEMENT FINAL :** Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez un montant en espèces égal au Montant de remboursement final qui correspond au produit (a) de la valeur nominale plus le facteur de protection du capital et (b) le niveau final du panier moins le ratio entre le facteur de protection du capital et le niveau initial ; attendu que le facteur de protection du capital est égal au prix d'émission moins la valeur nominale.

Les conditions du produit stipulent par ailleurs que, en cas de survenue d'événements extraordinaires, des ajustements pourront être apportés au produit et que Julius Baer peut résilier le produit de manière anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

|                                         |                                                                                     |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Valeur nominale                         | USD 98,15                                                                           |
| Devise d'émission                       | USD                                                                                 |
| Prix d'émission                         | USD 100,00                                                                          |
| Devise de règlement                     | USD                                                                                 |
| Niveau initial                          | Par rapport à chaque sous-jacent, comme spécifié ci-dessous                         |
| Type de règlement                       | Règlement en nominal                                                                |
| Date du fixing initial                  | 13 novembre 2026                                                                    |
| Date d'émission                         | 20 novembre 2026                                                                    |
| Date d'évaluation finale (Fixing final) | 13 novembre 2028                                                                    |
| Dernière date de négociation            | 13 November 2028, jusqu'à la clôture officielle sur la Bourse de valeurs suisse SIX |

|                             |                                                                                                                                                          |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de remboursement final | 20 novembre 2028                                                                                                                                         |
| Niveau final                | par rapport à chaque sous-jacent, son montant de remboursement, tel que déterminé par l'agent de calcul.                                                 |
| Panier                      | le panier de sous-jacents décrit dans le tableau ci-dessous                                                                                              |
| Pondération                 | par rapport à chaque sous-jacent, la Pondération correspondante fixé à la Date d'évaluation initiale (Fixing initial) indiqué dans le tableau ci-dessous |
| Niveau final du Panier      | Le Niveau final divisé par son Niveau initial multiplié par sa Pondération, calculé pour chaque sous-jacent et additionnés ensemble.                     |

**COMPOSITION DU PANIER À LA DATE D'ÉVALUATION INITIALE (FIXING INITIAL)**

| Sous-jacent                                                                 | Code ISIN    | Niveau initial | Pondération |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|----------------|-------------|
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Palo Alto Networks Inc   | CH1605062467 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Okta Inc                 | CH1605062590 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Zscaler Inc              | CH1607203085 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on CrowdStrike Holdings Inc | CH1607203101 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Datadog Inc              | CH1607203119 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on MongoDB Inc              | CH1607203143 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Snowflake Inc.           | CH1607203176 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Cisco Systems Inc        | CH1607203184 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Cloudflare Inc           | CH1607203325 | USD 100,00     | 10,00%      |
| JB 101.85% Capital Protection Note with Barrier on Twilio Inc               | CH1607203390 | USD 100,00     | 10,00%      |

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS**

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous :

- Avoir des connaissances et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment soit par le biais de conseils professionnels;
- Être en mesure de supporter, le cas échéant, la perte totale de son investissement;
- Viser un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous;
- Rechercher un revenu, tabler sur une évolution du sous-jacent qui génère un rendement favorable;
- Être prêt à accepter, en vue d'atteindre des rendements potentiels, un niveau de risque conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

**2. QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?****INDICATEURS DE RISQUE**

A risque plus faible

A risque plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 13 novembre 2028. Le risque réel peut varier considérablement si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre votre produit facilement, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Julius Baer de vous payer.

Julius Baer a classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Julius Baer à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur décrit ci-dessus.**

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché futurs, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.  
Si Julius Baer n'est pas en mesure de vous payer votre dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Période de détention recommandée: 13 novembre 2028

Exemple d'investissement: USD 10 000

|               |                                                                                                                                  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 13 novembre 2028 |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.                    |                           |                                       |
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal | USD 9 710,00<br>-2,90%    | USD 10 190,00<br>0,90%                |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal | USD 10 160,00<br>1,60%    | USD 10 190,00<br>0,90%                |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal | USD 10 460,00<br>4,60%    | USD 10 580,00<br>2,90%                |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal | USD 10 640,00<br>6,40%    | USD 12 370,00<br>11,20%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios ci-dessus sont des résultats possibles qui ont été calculés sur la base de simulations. En cas de remboursement anticipé, la simulation suppose qu'aucun réinvestissement n'est effectué.

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et pourriez subir des coûts supplémentaires.

3. QUE SE PASSE-T-IL SI JULIUS BAER N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que Julius Baer ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en lien avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

4. QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
  - USD 10 000 sont investis

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 13 novembre 2028 |
|---------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Coûts totaux                    | USD 188                   | USD 194                               |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,9% chaque année         | 1,0% chaque année                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,90% avant déduction des coûts et de 2,90% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (USD 153). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

|                                                                   |                                                                                         | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                         |                           |
| Coûts d'entrée                                                    | L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix                                          | USD 188                   |
| Coûts de sortie                                                   | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance | USD 0                     |
| Coûts récurrents                                                  |                                                                                         |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements    | USD 0                     |
| Coûts de transaction                                              |                                                                                         | -                         |

## 5. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

---

### Période de détention recommandée: 13 novembre 2028 (date d'échéance)

Le produit a pour but de vous fournir le rendement décrit à la section « 1. En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais d'une bourse de valeurs (si le produit est coté en bourse) soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucun frais ni aucune pénalité ne seront facturés par Julius Baer pour une telle transaction, cependant une commission d'exécution pourrait être facturée par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à son échéance.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

## 6. COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

---

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Banque Julius Baer & Cie SA, Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : [derivatives@juliusbaer.com](mailto:derivatives@juliusbaer.com) ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

## 7. AUTRES INFORMATIONS UTILES

---

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation de souscription du produit et ne sauraient se substituer à une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse (<https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>).

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.